

# LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

Edmundston, N.-B., 16 AOUT 1928.

QUINZIEME ANNEE No. 33

## LES BARRAGES TEMISCOUATA

Le parlement fédéral a donné son approbation sous condition à deux projets législatifs qui avaient été passés à Québec. Une filiale de l'International Paper hérite d'une entreprise d'étatisation au Nouveau-Brunswick.

Reproduction d'une enquête sur "Les Barrages du Temiscouata" et le développement des côtes du Grand-Sault, parue récemment dans les colonnes du "Devoir" sous la signature de M. Emile Benoît.

Au Parlement fédéral, comme dans les autres parlements canadiens du reste, un bill privé passe d'ordinaire sans anicroche; la première lecture et la deuxième lecture vont toutes seules; l'étude, en comité se fait sans que plus de malchanceux écopent alors de quelques amendements; la troisième lecture n'est ensuite que pure formalité. C'est un événement quand un bill privé ne passe pas ou même simplement quand un groupe de députés lui fait une opposition sérieuse. C'est que d'une façon ou d'une autre l'opinion publique est concernée.

Le bill de la "St. John River Storage Company", au mois de mai dernier, avait justement rencontré plusieurs adversaires déterminés à la Chambre des Communes, notamment M. Jean François Pouliot, député de Temiscouata. Celui-ci avait engagé la lutte en y mettant toutefois l'accent sur le fait que le projet de loi en question n'était pas un bill privé, mais un bill public.

Le bill de la "St. John River Storage Company", au mois de mai dernier, avait justement rencontré plusieurs adversaires déterminés à la Chambre des Communes, notamment M. Jean François Pouliot, député de Temiscouata. Celui-ci avait engagé la lutte en y mettant toutefois l'accent sur le fait que le projet de loi en question n'était pas un bill privé, mais un bill public.

Le tout se lisait comme suit: "Considérant que la Saint-John River Storage Company, par ses opérations, représentée qu'elle a été constituée en corporation par le chapitre cent dix-sept des Statuts de Québec, 1925, tel que modifié par le chapitre cent des Statuts de Québec, 1927; et qu'elle a demandé que soient établies les dispositions législatives ci-dessous énoncées et qu'il est proposé d'accéder à cette demande: A ces causes, Sa Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète:

1—Autant qu'il est du ressort du Parlement du Canada, les deux lois de la Législature de la province de Québec énoncées à l'annexe A de la présente loi, sont par la présente loi adoptées et confirmées au même degré que nouveau par la présente loi.

2—Par dérogation aux dispositions de l'article premier de la présente loi, la compagnie sera régie par les dispositions applicables de la Loi des Compagnies de Québec chapitre deux cent vingt-trois des Statuts refondus de la province de Québec, 1925, telle que modifiée quand il y a lieu.

3—Rien dans la présente loi n'autorise la compagnie à exproprier des terres d'un chemin de fer quelconque qui est actuellement ou sera dans l'avenir possédé, contrôlé, loué ou exploité par une compagnie de chemin de fer relevant de l'autorité législative du Parlement du Canada.

## LE PROGRAMME DES FETES DE WALTHAM

Le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Société Mutuelle l'Assomption sera célébré d'une façon grandiose à Waltham, Mass., les 2 et 3 septembre prochains. Voici le programme des fêtes:

Dimanche, le 2 sept. 10 heures a.m. et toute la journée.—Réception des visiteurs à la salle Hovey, par le Comité de Réception.

8 heures, le même soir.—Grand-début de la fanfare à la salle Nutting, par les Officiers généraux assistés de la Garde Acadie. Initiation solennelle des nouveaux assomptionnistes sous la présidence des officiers généraux. Musique, chant et discours.

Lundi, le 3 septembre 10 heures.—Messe pontificale par S. G. Mgr. Chiasson. Sermon de circonstance par l'abbé F. A. Bourgeois, aumônier général de la Société.

11h. 30.—Parade de l'église à la salle Nutting.

12h. 30.—Banquet de mille couverts. Discours par de distingués visiteurs.

## LAC-BAKER

—Le 4 juillet est née à M. et Mme Thomas Beaulieu une fille baptisée sous les noms de Marie Zéline-Malvina. Parrain et marraine M. et Mme Lazare Nadeau.

—Le 18 juillet sont nés à M. et Mme Claude Banville un fils baptisé sous les noms de Joseph-Roger. Parrain et marraine M. et Mme Magloire Michaud et une fille baptisée sous les noms de Marie-Anne-Régence. Parrain et marraine M. et Mme Maxime Banville.

—Le 20 juillet est né à M. et Mme Firmin Pelletier un fils baptisé sous les noms de Joseph-Guillaume-Albert. Parrain et marraine M. Albert Soucy et Mlle Marie-Jeanne Pelletier, sœur de l'enfant.

—Le 28 juillet est né à M. et Mme Igna et Bélanger une fille baptisée sous les noms de Marie-Rita. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Morin.

—Le 5 courant est né à M. et Mme Théodore Pelletier un fils baptisé sous les noms de Joseph-Émile-Armand. Parrain et marraine M. Emile Nadeau et Mlle Emelie Pelletier.

—Le 6 courant est né à M. et Mme Alfred Nadeau un fils baptisé sous les noms de Joseph-Ombelle. Parrain et marraine M. et Mme Phydime Nadeau.

—Le 10 juillet fut béni dans notre église le mariage de M. Emile Nadeau à Mlle Claudia Ouellet en la présence de M. Joseph Nadeau et M. Charles Ouellet.

Aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

—Mme David Bélanger qui avait dû aller subir une opération à l'Hôtel-Dieu de St-Basile nous est revenue le 29 juillet en bonne voie de guérison. Nous lui souhaitons une prompte convalescence.

—Mlle Eva Ouellet est de retour d'une quinzaine passée chez un de ses oncles à St-John.

—Le 7 août Mlle Laura Ouellet et Oida Saucier disaient adieu à leur famille et au monde pour rentrer à la maison mère des filles de Marie de l'Assomption à Campbellton. Nous félicitons ces jeunes filles d'avoir choisi le meilleur part et nous leur souhaitons la persévérance.

## ST.-JACQUES, N.B.

—La fête de l'Assomption fut célébrée avec pompe et solennité par la Succursale St-Jacques. Une messe solennelle fut chantée à laquelle les communions furent très nombreuses. Les membres de la Société en corps étaient du nombre. Puisse Marie agréer ces hommages de ses enfants et les bénédiction sur eux.

—Notre Révérend Curé souffre actuellement d'une mauvaise grippe, mais son dévouement ne s'en ralentit pas. Malgré son

## La Bénédiction de l'Eglise de Baker-Brook

L'inauguration de la nouvelle église paroissiale donne lieu à des démonstrations grandioses.

LE T. R. PERE DOM ARSENE PRESIDE

(Communiqué)

Dimanche, le 29 juillet 1928 eurent lieu dans la paroisse de Baker-Brook des fêtes religieuses splendides à l'occasion de la bénédiction solennelle de l'église paroissiale. Le Très Révérend Père Dom Arsène, Abbé Mitré de Bonnecombe France, présidait les cérémonies religieuses. Il fut reçu au son de la fanfare. Pour le pasteur et ses paroissiens, ce fut un grand honneur et un véritable plaisir d'accueillir dans leur beau temple ce vénérable religieux, dont la présence au milieu de nous a contribué largement au brillant succès de la fête. A 10 h. 30 eut lieu la bénédiction de l'église. Les décorations extérieures étaient des plus choisies. Une foule nombreuse et recueillie salua respectueusement l'arrivée du digne prélat. La cérémonie fut très importante. Les paroissiens de Baker-Brook conservent toujours de cette fête un souvenir impérissable. Immédiatement après la bénédiction solennelle de l'église, les cérémonies de la messe pontificale se déroulèrent au milieu d'une grande pompe religieuse et d'un grand concours de prêtres et de paroissiens. En des termes choisis, l'abbé Wilfrid Lagacé, curé de la paroisse, souhaita la bienvenue au Très Révérend Père Dom Arsène, il le remercia également, au nom de ses paroissiens, et au sien du grand honneur qu'il leur faisait en venant bénir solennellement leur église. Avec toute l'éloquence qu'on lui connaît, il sut faire remonter jusqu'à Dieu ses remerciements pieux, et dire à tous bienfaiteurs, visiteurs et paroissiens ainsi qu'aux membres de la chorale le mot de reconnaissance et de profonde gratitude que lui inspiraient leur générosité et leur dévouement. Le Révérend Père J. H. Séguin, S. S. R., fit le sermon de circonstance. Voici les trois principaux points qu'il développa au cours de son éloquent sermon: "L'Église est la maison où Dieu enseigne; l'Église est la maison où Dieu pardonne; l'Église est la maison où Dieu nourrit". En terminant il exhorta les paroissiens à aimer leur belle église, "selon moi, la plus belle du diocèse", dit-il, et il les encouragea à contribuer toujours à son embellissement.

## L'HON. P. J. VENIOT ETAIT EN VILLE

L'hon. P. J. Veniot ministre des postes, accompagné de son sous-ministre M. Gaboury, était de passage dans notre ville vendredi dernier pour faire l'inspection du bureau de poste local.

Pendant leur séjour ici, ces deux distingués visiteurs furent les hôtes de l'hon. J. E. Michaud et de M. Pius Michaud.

## BELLE FETE REGIONALE A BAIIE STE-ANNE

La convention régionale de la Société l'Assomption tenue à Baie Ste-Anne dimanche dernier a réuni environ mille délégués et visiteurs des paroisses des comtés de Kent et Northumberland.

Une messe pontificale fut chantée par S. G. Mgr. Chiasson. Dans l'après-midi, des discours furent prononcés par Monseigneur l'évêque de Chatham, l'abbé Albert Poirier, curé de la paroisse et organisateur de ces fêtes, l'abbé N. P. Savoie, de Petit Rocher, et M. C. F. Savoie et H. P. Leduc de Moncton.

L'abbé Babineau de Rogersville et M. Thomas Ancoine d'Halifax adressèrent la parole aux délégués dans le cours de la journée.

grand âge et ces contre-temps il est à la tâche comme dans ses jeunes années.

—Mlle Adéline D'Amé et Adèle Ivesque sont très dangereusement malade et ont été recommandées aux prières.

—Malgré l'activité de notre police provinciale on fait encore trop de vitesse dans les courbes et les villages comme l'attestent les nombreux accidents dans nos parages.

—On assure qu'une autre cause de ces accidents, et non la moindre, est la "Bière" de Ste-Rose, vendue et buë à tous les dimanches. Un peu plus de prudence, de tempérance et de bon sens, s'il-vous-plait messieurs les coupables.

—La campagne entreprise pour l'amélioration des méthodes de confection et d'entretien de nos chemins fait du bien. La "planche-à-laver" qu'est notre grand chemin dans St-Jacques s'en sentira et la sortie de la ville d'Edmundston aussi, nous l'espérons, et cela bientôt n'est-ce pas?



## PETITES NOUVELLES D'UN PEU PARTOUT

### ON LEUR FAIT LA GUERRE AVEC RAISON

En l'espace de deux jours, vendredi et samedi dans le seul district de Québec, le département de la voirie a enlevé 42 licences d'autos et fait payer l'amende à 250 automobilistes. Le ministre de la Voirie a entrepris une campagne pour forcer les conducteurs d'autos à respecter la loi.

### UN ANNIVERSAIRE

Québec, 10.—Un monument sera inauguré au cours d'un grand pèlerinage sur l'île aux Noix, le 7 septembre prochain pour commémorer la première messe célébrée en Canada au temps de Jacques Cartier.

### V. HICKMAN SERA PENDU LE 19 OCTOBRE

Los Angeles, 10.—William E. Hickman, meurtrier de Marion Parker, a été condamné à être pendu le 19 octobre prochain au pénitencier de St-Quentin. Le juge Douglas Edmonds a rejeté neuf objections de la défense avant de fixer la date du meurtre qui a tué l'épouse de 12 ans après l'avoir mariée en décembre dernier.

### REMBLEMENT DE TERRE AU MEXIQUE

El Paso, Texas, 13.—Des dévotions au Continental disent qu'une série de tremblements de terre de plus grande intensité que ceux d'il y a quelque temps ont causé des dommages dans huit villes mexicaines. Cinq secousses le bonne heure dimanche matin ont démolé des maisons à Tepic, Pochutla et Puebla.

### LA HAUSSE DU DOLLAR CANADIEN

New-York, 11.—Les expéditions de grains canadiens considérables et les fortes sommes dépensées par les touristes au Canada sont les deux facteurs, d'après les courtiers, qui ont donné une nouvelle vigueur au dollar canadien et l'ont fait grimper à une prime de 3-64 de 1 pour cent. Les fonds du Dominion ont enregistre une demande active dès l'ouverture du marché, alors qu'ils ont immédiatement grimpé à un niveau d'escompte de 1-32, jeudi.

### ATTERRISSAGE VERTICAL

Berlin, 11.—Des essais sont actuellement faits à l'aérodrome de Tempelhof, avec un nouveau type d'avion permettant d'opérer verticalement le départ et l'atterrissage. Cet appareil est muni d'une grande hélice horizontale de 24 pieds et pèse 275 livres. Les essais, sans que l'appareil soit monté par un pilote, aurait été satisfaisants.

### UN BATEAU EST REDUIT EN CENDRES

Shédiac, N.B.—Le feu s'est déclaré dans la chambre à moteurs du "Norge", bateau-patrouilleur du gouvernement canadien lundi soir et l'a réduit en cendres jusqu'au niveau de l'eau. Les dommages sont de \$1500, sans assurances. Le bateau était au quai de Shédiac depuis quelques jours. Il appartenait à Aimé Boudreau qui l'avait loué au gouvernement.

## CELEBRATION REGIONALE

De la Société l'Assomption

## RIVIERE-VERTE

DIMANCHE 26 AOUT

Programme en détail la semaine prochaine

